

SECOURS :

SPORT CYCLISTE

- VTT - Raid - Run and bike

SERVICE SECOURS :

conforme au règlement type des épreuves cyclistes sur la voie publique émis par la fédération française de cyclisme.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve					
	Circuit inférieur ou égal à 10 km	(2)	Circuit supérieur ou égal à 10 km	(2)	Ville à ville ou par étapes	(2)
Signaleurs statiques ou à moto aux points stratégiques où il faut rendre l'épreuve prioritaire	obligatoire		obligatoire		obligatoire	
Deux secouristes titulaires de l'AFPS	obligatoire		obligatoire		obligatoire	
Ambulance	facultatif		obligatoire		obligatoire	
Médecin	facultatif		Joignable et disponible à tout moment		obligatoire	
Dispositif de secours (1)	obligatoire		obligatoire		facultatif	

(1) un local ou un lieu matérialisé (véhicule sanitaire) avec brancard, couvertures, et trousse de secours pour assurer les premiers soins par les deux secouristes.

(2) cocher les cases adéquates

SPORT PEDESTRE

- COURSE - CO - CROSS

Surveillance médicale (à organiser en fonction du nombre prévisionnel de participants)

Catégorie 1, moins de 250 coureurs :

Une équipe de secouristes,

Une liaison radio avec le service d'urgence ou assimilé.

Catégorie 2, de 250 à 500 coureurs :

Une ou plusieurs équipes de secouristes,

Une liaison obligatoire à tout moment avec un médecin ou un service de secours,

La présence d'une ambulance.

Catégorie 3*, plus de 500 coureurs :

La présence d'au moins un médecin,

Un nombre d'ambulances et de secouristes adapté au nombre de concurrents.

Pour les courses de longue durée (au-delà de la distance du Marathon) ET pour les courses en milieu naturel* :

• Equipes de secouristes, équipées de liaison radio, disposées de façon adaptée au terrain, à la distance et au nombre de concurrents,

• Moyens d'évacuations adaptées au terrain,

• Présence obligatoire d'au moins un médecin.

*Une attestation d'engagement du médecin sera demandée pour les courses de catégorie 3 et celles se déroulant en milieu naturel.

Les moyens médicaux doivent être adaptés au nombre de concurrents, à la durée de la course et au type de parcours.